



HAL
open science

beQuali : une archive qualitative au service des sciences sociales

Sophie Duchesne, Guillaume Garcia

► **To cite this version:**

Sophie Duchesne, Guillaume Garcia. beQuali : une archive qualitative au service des sciences sociales. Marie Cornu; Jérôme Fromageau; Bertrand Müller. Archives de la recherche. Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique, L'Harmattan, pp.35-56, 2014, Droit du patrimoine culturel et naturel, 9782343032474. halshs-00922690

HAL Id: halshs-00922690

<https://shs.hal.science/halshs-00922690>

Submitted on 6 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

beQuali : une archive qualitative au service des sciences sociales

Sophie Duchesne (ISP, CNRS /Université Paris X Nanterre)

Guillaume Garcia (CDSP, Sciences Po)

Paris, juillet 2013

A paraître in *Les archives de la recherche, pratique des acteurs et enjeux juridiques*, M. Cornu & J. Fromageau dir., Éditions L'Harmattan, collection droit du patrimoine culturel et naturel

La plupart des données qualitatives (entretiens, notes d'observations, corpus documentaire, etc.) collectées depuis les années 60 par des chercheurs ou des équipes françaises en sciences sociales ont disparu ou sont en passe de disparaître¹. La nécessité de combler le retard français en matière d'archivage de ces enquêtes est devenue une évidence et les initiatives se sont multipliées ces dernières années. beQuali est l'une d'entre elles. Cette équipe, constituée au sein du CDSP (Centre de données socio-politiques, UMS CNRS Sciences Po), travaille en effet au développement des outils nécessaires à la mise à disposition et la diffusion des enquêtes qualitatives de sciences sociales. L'objectif est double : d'une part, que les données d'une recherche et leurs conditions de production puissent être rendues visibles au plus près de la publication des résultats ; et d'autre part, que ces matériaux puissent être partagés i.e. réutilisés par des collègues.

Le projet de beQuali est, conformément à la démonstration de Bertrand Müller (Muller 2012), inscrit dans la tension qui caractérise les archives de la recherche en SHS, entre intérêt patrimonial et intérêt scientifique. Comme on le verra, nous donnons la priorité aux intérêts scientifiques : si les compétences des archivistes sont heureusement mises à profit dans l'équipe², ce sont des questions scientifiques qui orientent les objectifs et les solutions mises en œuvre dans le projet³. Mieux, notre projet accorde même un soin tout particulier à la prise en compte des risques scientifiques liés à l'analyse secondaire, en imaginant et mettant en œuvre les moyens d'une démarche contrôlée, attentive à la contextualisation, la prise en main et l'exploration des corpus.

¹ Comme l'ont souligné notamment (Braibant 1996 ; Silberman 1999 ; Cribier et Feller 2003).

² Outre les deux auteurs de ce texte, politistes, l'équipe est composée de Sarah Cadorel, archiviste, et d'Anne Both, ethnologue spécialisée sur le travail des archivistes (Both 2010). Débattant au quotidien avec elles des sujets abordés dans ce texte, nous tenons à les remercier ici de leurs contributions aux idées que nous allons développer. Merci aussi à tous les membres du CDSP et plus particulièrement son directeur, Laurent Lesnard, qui nous a permis de développer notre projet au sein de son laboratoire, à Anne Cornilleau avec qui l'aventure a commencé et à Geneviève Michaud et Alexandre Azzouz qui ont la charge du développement de l'outil informatique et qui s'en acquittent pour notre plus grande satisfaction.

³ Pour une analyse plus détaillée des oppositions entre logique archivistique – et donc patrimoniale – et logique scientifique, cf. l'intervention d'A.Both et G.Garcia, « Le chercheur, l'archiviste et le webmaster : la polyphonie patrimoniale ? », Colloque « Patrimoines et humanités numériques : quelles formations ? », organisé par les Archives nationales et l'Université de Paris-VIII, 21-23 juin 2012, Paris.

Dans la première partie du chapitre, nous reviendrons sur les objectifs que poursuit beQuali et plus spécifiquement, sur ce qu'on peut espérer d'une telle initiative. Nous évoquerons ensuite les risques portés par le projet avant de détailler les garde-fous que nous tentons de mettre en place et qui caractérisent notre banque, *enQuêtes*⁴, par rapport à ses prédécesseurs.

Des objectifs scientifiquement ambitieux.

Les deux grandes archives qualitatives qui servent de modèle aux projets comme le nôtre – *ESDS Qualidata* à Essex et le *Murray research archive* à Harvard – ont toutes les deux été créées à l'initiative d'un donateur dont les propres travaux et les collections constituent le fond originel. Ainsi le *Murray research archive* fait-il la différence entre le fonds du psychologue Murray, inventeur du test TAT (*Thematic Apperception Test*), et le reste des données qu'elle met à disposition. Du côté de *Qualidata*, un programme de mise en valeur des « pionniers du qualitatif » a été développé. Il contient notamment des enquêtes originales de Paul Thompson, sociologue et historien, qui a beaucoup contribué au développement de l'histoire orale, et réalisé une série d'entretiens avec des qualitatistes de renom. Autrement dit, ces banques modèles affichent clairement un objectif patrimonial. Elles offrent aux historiens des sciences les moyens de reconstituer et de mieux comprendre les logiques du travail scientifique en SHS, ainsi que leurs évolutions. Pour autant, *Qualidata* comme le *Murray research archive* n'en sont pas moins des instruments au service de la recherche, dont le but est de mettre à la disposition des chercheurs des données à (ré)analyser. *enQuêtes*, la banque que nous développons, s'inscrit d'autant plus largement dans cette logique scientifique qu'elle ne dispose pas, à l'origine, de fonds prestigieux⁵. Cependant, l'analyse secondaire des données qualitatives, qui a longtemps constitué le cheval de bataille de *Qualidata* en particulier, n'est qu'un des objectifs scientifiques que nous poursuivons. Si la réutilisation permet de renouveler les questions de recherche et d'améliorer les possibilités de comparaison, il s'agit aussi de donner aux chercheurs les moyens de fournir leurs preuves, mais aussi au-delà de transformer l'enseignement et d'améliorer les méthodes.

« Fournir ses preuves »

En sciences sociales, les observations qui permettent aux chercheurs de rendre compte des phénomènes sur lesquels ils travaillent sont très largement de type qualitatif, au sens où les points d'observation analysés sont en nombre limité, très inférieur à ce qui est requis pour du traitement statistique. Ces observations sont pour l'essentiel réalisées par les chercheurs ou leurs assistants, seuls ou en équipe, et prennent des formes diverses : notes de terrain,

⁴ <http://bequali.fr/app>

⁵ Plus exactement, elle a aussi été conçue, à l'origine, en termes patrimoniaux puisqu'elle avait vocation à devenir la banque d'enquêtes du Cevipof, le Centre de recherches historiques de Sciences Po, autrefois Centre d'étude de la vie politique française, un laboratoire historique de la science politique française. Mais des aléas institutionnels ont fait que le projet a dû être repensé dans un autre cadre et les objectifs scientifiques ont pris le pas sur le patrimonial.

entretiens de toutes sortes, photos, enregistrements audio et vidéo, souvent accompagnés de collecte documentaires. Le traitement de ces informations prend des formes diversifiées mais relève le plus souvent d'une démarche interprétative. Or jusqu'ici, les informations – observations et documents – sur lesquelles portent l'analyse et dont les chercheurs tirent leurs résultats, restaient confidentielles. Il n'était techniquement pas possible de les publier. Les collègues n'avaient accès, pour évaluer le travail fourni, qu'aux extraits choisis par les auteurs et insérés dans les publications – extraits qui remplissaient le plus souvent à la fois une fonction heuristique de recherche proprement dite et une fonction d'administration de la preuve (Bertaux 2010). Or la révolution numérique a rendu techniquement possible la mise à disposition de tous ces documents. Andrew Moravcsik appelle ainsi de ses vœux une généralisation de la pratique qu'il nomme « citation active » - “*active citation: the use of rigorous, annotated (presumptively) primary source citations hyperlinked to the sources themselves.*» (Moravcsik 2010, 31) : faire en sorte que toutes les affirmations produites par les travaux qualitatifs s'appuient sur des citations explicitées de documents renvoyant elles-mêmes, par hyperliens, à l'ensemble des données préalablement mises à disposition. C'est selon Moravcsik une pratique indispensable pour consolider les appels à l'amélioration méthodologique des travaux qualitatifs – sachant qu'à l'inverse, les enquêtes dites quantitatives, i.e. reposant sur un grand nombre d'observations, sont la plupart du temps déjà rassemblées dans des banques d'enquêtes et largement accessible⁶. De fait, la mise à disposition des données est considéré par un nombre croissant de chercheurs, comme un dispositif essentiel de validation scientifique (Silberman 1999, 9). Cette idée est à l'origine de toute une série de dispositifs destinés à permettre aux chercheurs de publier leurs données, aussi bien quantitatives que qualitatives d'ailleurs⁷. Le plus imposant, le *Dataverse network*, initié à Harvard par un célèbre politologue américain, Gary King (G. King 2007), a été développé en étroite collaboration avec le *Murray research archive*, montrant ainsi tout l'intérêt qu'il y a à articuler la publication des données – au sens de les rendre publiques, les donner à voir - et leur mise à disposition pour de nouvelles analyses (Gary King 2013, 8-9)

Analyse secondaire : renouveler les questions et les comparaisons.

De fait, les premières banques d'enquêtes qualitatives ont, scientifiquement parlant⁸, d'abord été créées pour favoriser la pratique de l'analyse secondaire. Alors que l'analyse secondaire des données quantitatives a très tôt été reconnue comme scientifiquement valide et nécessaire, du fait des coûts très importants attachés à la construction de ce type de données, l'analyse

⁶ beQuali s'inscrit en plein dans le réseau des initiatives européennes en matière de banques de données organisé par le CESSDA (Council of European Social Science Data Archives, <http://www.cessda.org/>), représenté en France par le réseau Quetelet (<http://www.reseau-quetelet.cnrs.fr/spip/>). Le CDSP mettait déjà à disposition des enquêtes socio-politiques de type quantitatives quand nous l'avons rejoint.

⁷ Outre le *Dataverse network* à Harvard, déjà cité et géré par Institute for Quantitative Social Science (<http://thedata.org/>), on peut évoquer l'ESRC Data Store (géré par le *UK Data Archive* : <http://store.data-archive.ac.uk/store/>) et le néerlandais EASY (géré par le *Data Archiving and Networked Services* : <https://easy.dans.knaw.nl/ui/home>).

⁸ Même si l'objectif patrimonial de préservation des « grandes enquêtes » vise aussi, scientifiquement parlant, à contribuer à l'histoire des sciences sociales.

secondaire des données qualitatives est longtemps restée une pratique marginale du fait notamment des obstacles matériels au partage de ce type de documents. Aussi les « pionniers » ont-ils dû, par-delà la construction des outils de mise à disposition de ces enquêtes, s'investir dans l'animation d'un débat scientifique pour attirer l'attention des collègues sur les mérites de l'analyse secondaire des enquêtes qualitatives. C'est en particulier ce qu'ont fait Louise Corti et Libby Bishop, membres fondatrices de l'équipe de *Qualidata* (voir notamment Bishop 2006; Bishop 2007; Bishop 2009; Corti et Backhouse 2005; Corti et Bishop 2005; Corti 2000; Corti 2012; Corti, Witzel, et Bishop 2005; Valles et al. 2011). Mettre les données d'enquêtes qualitatives à disposition d'autres chercheurs peut viser trois types d'objectifs, tous évidemment légitimes : se donner les moyens de mieux préparer un nouveau terrain ; tirer plus complètement partie d'un jeu de données en le réanalysant à partir d'une nouvelle question et/ou avec de nouveaux outils ; enfin élargir la comparaison pour mettre à l'épreuve sur un plus grand nombre de cas les résultats obtenus sur un petit nombre. S'agissant de la préparation d'une nouvelle enquête, l'analyse secondaire ici ne fait que prolonger le travail « normal » en sciences sociales. Le principe de cumulativité de la science veut qu'on ne démarre pas un terrain sans avoir étudié au préalable ce qui a déjà été fait sur le sujet sur lequel on veut investiguer. Toute nouvelle enquête est construite en fonction des enquêtes dont on a pris connaissance pour commencer, soit qu'on veuille combler un manque dans sa discipline, soit qu'on veuille prendre position dans une controverse suscitée par les travaux de ses prédécesseurs. L'archivage des enquêtes ouvre la possibilité d'aller plus loin dans cette logique de cumulativité en donnant l'accès non plus seulement aux résultats publiés des enquêtes précédentes, mais aussi aux données et à la compréhension de la façon dont elles ont été produites. La réanalyse de ces données peut alors servir en quelque sorte de « pré-enquête », permettant d'évaluer différentes façons de procéder et donc de mieux choisir son terrain, mieux préparer sa façon d'y entrer, mieux construire son échantillon et les façons d'interroger les acteurs ou les témoins. Cette perspective est par ailleurs aussi celle des anthropologues qui pratiquent la revisite, une des rares pratiques courantes d'analyse secondaire en sciences sociales (Laferté 2006).

L'analyse secondaire peut aussi être inspirée par la volonté d'exploiter plus complètement la richesse d'enquêtes déjà analysées par les chercheurs qui les ont conduites. Les données construites sont toujours porteuses d'informations beaucoup plus denses et complexes que ce qu'en traitent les publications. On rencontre ici un souci très concret d'optimisation du financement de la recherche. Ce type de réanalyse peut porter sur une seule enquête qu'on abordera à partir d'une question que le chercheur qui l'a conduite n'a pas abordée mais que les données produites semblent tout à fait appropriées pour traiter ; ou concerner une série d'enquêtes qui seront analysées de façon transversale à partir d'un aspect qui peut n'être que marginal par rapport aux questions que soulèvent chacune d'elles. Enfin, l'analyse secondaire des enquêtes qualitatives vise aussi à dépasser certaines limites de ce type de démarche. La plus évidente est celle du nombre de cas analysés. La réflexion épistémologique sur la démarche qualitative a déjà largement montré que le fait de travailler sur un nombre réduit de cas n'est pas que limitatif : c'est aussi porteur d'une autre approche de la réalité, dite « approche par les cas », elle-même sans doute moins limitative que l'approche quantitative

(« approche par les variables ») (Ragin et Becker 1992 ; Ragin 1996). En effet, les enquêtes quantitatives reposent sur une approche nécessairement réductrice des processus sociaux et politiques liée à la simplification que requiert la mesure, et au rapport hypothético-déductif entre opérationnalisation et théorie. Cependant, la généralisation des résultats reste le point faible de l'approche qualitative. Aussi les possibilités de comparaison directe offertes par la réanalyse, via l'élargissement et la diversification des échantillons, semblent particulièrement prometteuses à plusieurs titres.

L'accroissement du nombre de cas qu'autoriserait la réanalyse peut répondre à différentes stratégies⁹. Il peut s'agir d'une stratégie de diversification croissante des cas, la diversification constituant le principe de base de la construction d'un échantillon qualitatif. La diversification peut elle-même être structurée en introduisant une comparaison dans le temps (analyse diachronique), dans l'espace, en termes de milieux sociaux et culturels, voire méthodologique, en pesant les effets des modes d'interrogation. Il peut également s'agir de basculer de l'approche qualitative au quantitatif, ce qui conduit à mettre en œuvre des outils d'analyse différents de ce qu'on peut utiliser pour analyser un nombre limité de cas. Ici on garde la richesse de l'analyse qualitative opérée par le chercheur qui a menée l'enquête et on y adjoint un traitement quantitatif d'informations sélectionnées ou reconstruites dans les données, un tel traitement autorisant à généraliser ou non les conclusions des enquêtes d'origine, voire produire d'autres conclusions.

Transformer l'enseignement et améliorer les méthodes

L'archivage des enquêtes qualitatives devrait enfin permettre de progresser sur le plan méthodologique et ce, à plusieurs titres. Cela apportera à l'évidence un soutien notable à l'enseignement des méthodes qualitatives en permettant aux étudiants d'appréhender concrètement le travail accompli par leurs aînés et de comparer différentes façons de faire. Mieux, cela permettra aux enseignants d'aborder pleinement la question de l'analyse, parent pauvre des enseignements en méthodologie qualitative – par opposition aux enseignements de méthodologie quantitative – du fait de l'absence de données sur lesquelles s'entraîner¹⁰, mais aussi du fait qu'elle est l'étape la moins bien documentée du processus de recherche pour ce type de travaux. Aujourd'hui encore, les enquêtes sont largement identifiées par leur terrain, par la nature des données produites par le chercheur ou son équipe, et non par la façon de les analyser ; les annexes méthodologiques s'en font l'écho, qui informent le lecteur sur le nombre d'entretiens et la manière de les conduire, ou les caractéristiques et la longueur du

⁹ Le projet ANR « réAnalyse » (ANR-10-BLAN-1813) vise ainsi à expérimenter chacune de ces stratégies d'analyse secondaire à travers une série de projets de recherche : <http://www.bequali.fr/reanalyse-blog>

¹⁰ Ainsi R.Brubaker, sociologue américain spécialisé sur les questions d'ethnicité et de nationalisme et qui travaille avec toutes sortes de méthodes, a-t-il développé, pour le compte de son université, UCLA, un site programmatique, 'Data in the classroom'. [Cette initiative s'intègre dans un mouvement plus large d'utilisation des données dans le cadre de l'enseignement, qui conduit à renouveler fortement les dispositifs pédagogiques envisagés à la fois comme support technique et comme rapport enseignant / élève.](http://www.sscnet.ucla.edu/soc/classroom/index.pl?DataInTheClassroom)

<http://www.sscnet.ucla.edu/soc/classroom/index.pl?DataInTheClassroom>

terrain accompli, ou encore la taille et la constitution du corpus documentaire constitué, mais rarement sur la façon dont l'analyse a été conduite, sinon en termes très généraux. La réanalyse, puisqu'elle concentre justement l'apport du chercheur secondaire dans l'analyse, devrait ainsi favoriser, de façon quasi mécanique, son engagement dans la réflexion et l'explicitation de la façon dont il procède pour faire du sens et tirer des conclusions à partir des observations rassemblées. Puisqu'elles visent à favoriser la transparence dans les pratiques de terrain et l'attention portée à l'analyse, l'archivage et la diffusion des enquêtes qualitatives ont bien pour objectif de contribuer à améliorer ce type d'enquêtes.

Pour autant, malgré la multiplication des infrastructures dédiées à la mise à disposition de ce type de données, et la publication de quelques ouvrages qui font date (voir en particulier Savage 2011), voir même la parution de manuels qui lui sont dédiés (Heaton 2004), l'analyse secondaire des enquêtes qualitatives reste une pratique rare. L'inertie qui caractérise les pratiques professionnelles, dans la recherche comme ailleurs, y est sans doute pour beaucoup, en particulier dans une période où les pressions sur la productivité des chercheurs sont fortes, ce qui ne favorise pas l'innovation. Cela dit, encourager le partage des données dans ce domaine n'est pas sans risques, sur un plan éthique et professionnel d'abord mais aussi et y compris sur le plan scientifique.

Un archivage qui n'est pas sans risques

Sur le plan éthique, et sans même évoquer ici les questions strictement juridiques¹¹, la mise à disposition des documents et des données se rapportant à des enquêtes qualitatives n'est pas sans risques, tant pour le ou les chercheurs primaire(s) que pour les enquêtés. L'anthropologie, rare discipline à avoir réellement pratiqué l'analyse secondaire d'enquêtes canoniques à travers la revisite de terrains et de notes de terrain, a bien montré comment cela pouvait donner lieu à des formes de dénonciation, à la mise en cause de la qualité des pratiques des chercheurs primaires. Ainsi Burawoy, dans la typologie qui guide sa réflexion sur la revisite et les conditions pour que les sociologues s'en inspirent, n'hésite pas à désigner l'un des types qu'il a construits comme de la réfutation (Burawoy 2003, 655), prenant comme exemple la façon dont Margaret Mead et William Foote Whyte ont vu leurs conclusions – et leurs pratiques - mises à mal par les chercheurs qui ont réanalysé leurs travaux. On voit bien comment l'intérêt contemporain pour les 'histoires d'enquêtes'¹² ne va pas sans la tentation ou du moins, la possibilité que les récits ainsi construits ne viennent égratigner la réputation des chercheurs qui servent de référence aux jeunes générations. Ainsi la mise en évidence de la réalité de la division du travail dans les années 70 et 80 prend déjà des couleurs de dévoilement, dans un contexte où l'accroissement de la précarité de nos métiers va de pair avec une dénonciation de la relation inégale entre chercheurs titulaires et assistants. On voit

¹¹ Diverses catégories de droit se superposent de façon potentiellement contradictoire et on ne dispose pas à l'heure actuelle de jurisprudence qui permette de trancher le flou quant à leur application (pour plus de détails, voir Cornu 2003; Garcia et Duchesne 2009).

¹² En référence au séminaire animé en 2013 par G.Laferté, P.Pasquali et N.Renahy à l'ENS :

<http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2012/ue/194/>.

bien comment le fait de réanalyser des documents rassemblés par d'autres peut, si cela conduit à prendre de la distance avec leurs résultats, et tout particulièrement dans le cas de chercheurs de grande réputation, alimenter des controverses qui ne seront pas toujours à l'avantage des chercheurs primaires.

Mais plus grave sans doute est le risque de voir mettre à mal l'anonymat des enquêtés. En France, le consentement à l'enquête est le plus souvent d'ordre tacite. Il repose sur une confiance que le chercheur s'efforce d'établir avec ceux et celles qu'il rencontre sur son terrain, en promettant le plus souvent que les informations qu'il va recueillir resteront confidentielles et seront anonymisées pour publication. Archiver et diffuser ces informations sans l'accord des interviewés pose évidemment question, et ce indépendamment de considérations d'ordre juridique. C'est en tous cas l'argument essentiel avancé par les chercheurs qui hésitent à confier leurs enquêtes à une banque d'archivage¹³. Par-delà ces questions d'éthique, mettre à disposition les documents constitutifs des enquêtes qualitatives soulève deux risques scientifiques majeurs : la standardisation des pratiques de recherche et les erreurs d'interprétation inhérentes à la décontextualisation des données.

Donner à voir ce qu'on fait vraiment en observant, en questionnant ou en rassemblant de la documentation implique qu'on est prêt à justifier les choix qu'on a faits et répondre aux critiques. Si cela peut sembler gage de qualité, le risque existe aussi que celles et ceux qui pratiquent des façons de faire originales, qu'on ne saurait défendre sur le simple argument de l'habitude ou de la règle tacite, hésitent à rendre visible leur travail ; si l'archivage devenait la norme, si rendre visible ses données devenait partie intégrante du processus d'enquête, on pourrait même craindre que les chercheurs, et notamment les plus jeunes, renoncent à s'écarter des façons de faire dominantes, de façon à n'avoir pas à justifier leurs différences. Autrement dit le même projet – donner accès aux cuisines de la recherche – est porteur de deux potentialités contradictoires : rendre visible et discutable la diversité des pratiques des chercheurs et ainsi stimuler l'imagination méthodologique ou au contraire, favoriser l'imitation sous couvert de promouvoir les « bonnes pratiques ».

Le dernier type de risque lié à l'analyse secondaire des enquêtes qualitatives tient aux erreurs d'interprétation que pourrait engendrer la décontextualisation des données. Aujourd'hui encore, on manque d'éléments pour pleinement évaluer ce risque. Le débat animé par les promoteurs des premières banques d'enquêtes qualitatives a ainsi surtout consisté en des prises de position théoriques autour de cette démarche. Comme le remarque Janet Heaton, dans son manuel dédié à l'analyse secondaire, cela s'est fait au détriment de l'exposé de ce que l'analyse secondaire mobilise concrètement comme méthodes et savoir-faire puisqu'on disposait jusqu'à récemment de bien peu d'exemples concrets de réutilisations (Heaton 2004 ch.6). Par exemple, ceux qui évoquent la nécessaire contextualisation des données le font le plus souvent en termes de principe, rarement de façon concrète. Sur le plan théorique, on peut

¹³ Un argument avancé notamment chaque fois que nous sommes allés présenter le projet à nos collègues ; l'autre argument irréfutable étant la question du temps qu'un chercheur doit consacrer pour archiver proprement ses données. On notera qu'une des rares tentatives pour voir ce que pensent les interviewés de la relation qu'ils nouent avec les chercheurs ne va pas dans le sens d'une relation privée et confidentielle mais montre au contraire qu'ils ont bien conscience d'offrir leur témoignage à une institution scientifique incarnée par le chercheur (Kuula 2010).

opposer de façon schématique les arguments des chercheurs plutôt ‘positivistes’, au sens où ils pensent qu’il est possible de mesurer les phénomènes sociaux en minimisant les biais, et qui sont globalement favorables à l’analyse secondaire d’une part, aux préventions de leurs collègues pour qui le réel n’est jamais accessible autrement que par des situations et des interactions qui en déterminent le sens, d’autre part. Pour les premiers, les enquêtes qualitatives peuvent être archivées pour peu qu’on prenne la peine de documenter sérieusement les données ; quand pour les seconds, une enquête engage totalement celui qui la mène et on ne saurait valablement séparer les données de leur contexte de production (Duchesne 2009). Par-delà cette opposition caricaturale entre deux épistémologies des sciences sociales, les réticences devant les risques que la décontextualisation fait peser sur l’analyse secondaire sont bien réelles pour nombre de nos collègues, en France notamment où le constructivisme influence une part importante des sciences sociales, notamment qualitatives. Pour autant, les positions sont moins tranchées que cette présentation trop rapide du débat peut le laisser croire. L’espace existe pour concevoir et mettre en œuvre une forme d’archivage propre à convaincre largement les collègues de tenter l’expérience. Mais cela suppose de mettre en place une série de garde-fous que nous allons exposer ci-dessous.

Compenser la décontextualisation

Limiter le risque d’usage décontextualisé des données implique de fournir aux chercheurs secondaires les clefs d’intelligibilité de l’enquête qui les intéressent et du corpus documentaire correspondant, avant qu’ils n’entrent dans le travail d’analyse proprement dit. Il s’agit de construire les conditions pour qu’ils s’approprient l’enquête qu’ils n’ont pas vécue. C’est pourquoi notre ambition n’est pas d’archiver des données, mais bien des enquêtes. Nous nous efforçons d’organiser le travail d’archivage, au sens du traitement des matériaux et de la documentation de l’enquête, de manière à garantir une compréhension suffisante du processus de recherche originel et de l’organisation du corpus de documents rassemblés. Pour ce faire, *enQuêtes* offre deux modules : « l’enquête sur l’enquête » et le « site enquête ».

Donner les clefs d’intelligibilité du processus de recherche : l’enquête sur l’enquête

Le module de l’enquête sur l’enquête a été pensé comme un outil permettant de découvrir l’enquête dans sa globalité. Il vise à restituer au chercheur secondaire la dynamique de recherche qui a conduit l’auteur de l’enquête à la conceptualiser, la préparer et la mettre en œuvre.

Réaliser une enquête sur l’enquête, au sens où nous l’entendons, suppose concrètement un travail de recueil documentaire élargi, afin de rendre compte des aspects aussi divers que l’organisation administrative du projet de recherche, les choix et les modalités du recrutement des enquêtés, les conditions de transcription des entretiens, etc. Il s’agit également de faire sens des documents rassemblés, c’est-à-dire d’en opérer une « méta analyse » (cf. infra). Pour compléter ces sources écrites ou pallier à leurs lacunes, ou tout simplement pour les rendre

compréhensibles, un entretien est réalisé avec le chercheur primaire¹⁴. Cet entretien permet de reconstituer et d'organiser le plus de souvenirs possibles relatifs à la production de l'enquête. L'enquête sur l'enquête est dès lors consultable sous deux formats : via la lecture d'un rapport (téléchargeable en PDF) réalisé par un membre de l'équipe beQuali ; via l'écoute en ligne de l'entretien oral, préalablement monté et chapitré. Les deux versions, écrite et audio, sont organisées selon les mêmes six grandes rubriques qui permettent de distinguer et d'articuler les informations nécessaires à la compréhension de l'enquête : sa genèse ; son univers théorique ; la réalisation du terrain ; le corpus constitué et conservé¹⁵ ; l'analyse des matériaux ; et enfin, en guise de postface, la postérité et les potentialités de l'enquête.

L'ambition de donner les clefs d'intelligibilité d'un processus de recherche se heurte à deux difficultés que nous travaillons actuellement à résoudre. Comment définir les contours d'une enquête ? Le recueil de documents que nous effectuons est raisonné et non exhaustif. En ce sens, il suppose un effort de sélection ou de (re)construction des documents nécessaires à l'intelligibilité d'une enquête particulière. La délimitation précise des documents indispensables à la constitution de l'archive d'une enquête est une question à laquelle nous travaillons de façon empirique. Quoiqu'il en soit, les contours sont clairement distincts du ou des fonds de chercheurs ou des archives des institutions de recherche qui l'ont financée et encadrée (Both et Garcia 2012; Muller 2012). Notre conception holistique de l'enquête nous conduit donc rassembler des documents d'origines différentes mais qui font pour nous partie intégrante des éléments sur lesquels le chercheur primaire a fondé son analyse (journal de bord, fiches, brouillons, compte rendus de réunion, mais aussi éléments budgétaires et administratifs, etc.). Nous privilégions une conception élargie de ce qui constitue une enquête, en aucun cas limitée aux « données brutes » récoltées par le chercheur sur le terrain, même si elles sont accompagnées de leur « documentation ».

Une seconde interrogation émerge lorsqu'il s'agit de déterminer jusqu'où mener la méta-analyse des documents que nous rassemblons. Autrement dit, que reconstruit-on à partir de ces sources ? Il est clair qu'aussi bien pour des raisons de temps et de ressources que de compétences disciplinaires ou même méthodologiques, nous ne pouvons pas, à beQuali, procéder à une socio-histoire de chaque enquête – autrement dit, la replacer dans le cadre de la trajectoire du chercheur, du laboratoire où il l'a réalisée, ou au-delà de son (sous)champ disciplinaire. Cette ambition, développée et défendue par ailleurs, constitue un autre exercice tout à fait complémentaire – et nécessaire dans l'absolu – mais qui est du ressort en propre des chercheurs secondaires ou des historiens des sciences (voir notamment Chapoulie 2005; Masson 2001; Masson 2008; Pasquali 2012). Quant à nous, nous « contentons », si on peut dire, de remettre en perspective le processus de recherche et le corpus de matériaux conservés, en nous efforçant de restituer le plus fidèlement possible la façon dont le chercheur primaire lui-même se représente ce qu'a été la dynamique de réalisation de l'enquête.

¹⁴ Les auteurs des enquêtes que nous avons traitées jusqu'ici sont tous vivants, mais on pourra être amené à interviewer des collègues si le principal responsable de l'enquête n'est plus là.

¹⁵ Nous réalisons également un inventaire simplifié du corpus de documents, qui est téléchargeable en même temps que les fichiers numériques de l'enquête. Cet inventaire est proposé à titre de complément de l'enquête sur l'enquête.

Avec ces limites, nous sommes convaincus de l'utilité de ce module. L'entretien audio réalisé – même *ex post*¹⁶ – avec le chercheur primaire permet de compenser un éventuel déficit en documentation, et ainsi de faire accéder d'une autre manière au contexte de production de l'enquête. Il s'agit pour nous de reconstituer autant que faire se peut les raisons que le chercheur a eu de mener l'enquête comme il l'a fait, dans un objectif, comme on l'a vu, d'appropriation par le chercheur secondaire qui, forcément, n'aura pas pu bénéficier du temps de l'enquête pour en absorber les divers éléments. L'enquête sur l'enquête s'avère particulièrement utile pour faire sens de processus d'enquêtes complexes, le chercheur secondaire pouvant au premier abord être dépassé par le volume, la richesse et la diversité du corpus documentaire. En diffusant l'enquête sur l'enquête dans la partie publique du site, on incite les chercheurs secondaires à en prendre connaissance avant toute demande d'accès aux documents. Ce faisant, on souhaite réduire les usages immédiats, irréfléchis des matériaux, sans mise en contexte préalable, et donc potentiellement fallacieux. De plus, l'enquête sur l'enquête suggère des idées de réutilisation et aide les chercheurs secondaires à déterminer l'intérêt des matériaux pour leurs propres recherches, avant de procéder à une (demande de) consultation.

Après avoir consulté l'enquête sur l'enquête, les chercheurs intéressés doivent demander l'accès aux documents sur la foi d'une identité professionnelle et d'un projet. Une fois l'accès obtenu, il leur faut comprendre la manière dont les documents sont organisés, l'architecture du corpus qu'ils forment. Le module de « site-enquête » est destiné à faciliter cette phase d'exploration des matériaux de l'enquête.

Faciliter l'exploration du corpus de documents : le module de « site-enquête »

Les outils d'exploration que nous avons développés, autour du module de « sites-enquête », s'efforcent d'accompagner ce processus de découverte et d'appropriation du corpus de documents. Un moteur de recherche permet de manipuler facilement les documents. Pour optimiser le fonctionnement du moteur de recherche, une classification commune aux différentes enquêtes a été adoptée, et chaque document est indexé en fonction de critères fixes qui constituent autant de métadonnées.

Nous avons d'abord adopté un plan de classement¹⁷ qui a été explicitement construit pour refuser la dichotomie « données / documentation »¹⁸. Il est organisé en plusieurs niveaux. Le premier représente les étapes du processus de recherche : la collecte des matériaux, leur analyse, et la préparation de ces deux phases. Le deuxième niveau représente le type d'activité plus précisément impliquées par le processus de recherche : l'administration du projet, la documentation, la réflexion méthodologique, l'enregistrement d'observations sur le terrain, la production de résultats scientifiques, etc. Enfin, le troisième niveau représente les types de

¹⁶ Tout en tenant bien compte alors de la difficulté pour le chercheur de se souvenir précisément de la façon dont les choses se sont déroulées et de l'inévitable effet de reconstruction.

¹⁷ Plan de classement élaboré par A.Both.

¹⁸ On ne trouve d'ailleurs nulle part le terme « données » dans le plan de classement et la « documentation » désigne uniquement la documentation compilée par le chercheur sur le terrain (par exemple les documents fournis par les enquêtés).

documents, qui objectivent plus directement la matérialité de l'enquête : la correspondance, les comptes rendus de réunions, la documentation compilée par le chercheur, les notes de terrain, les transcriptions d'entretiens, les communications, les publications, etc. Au marquage que constitue le classement d'un document sur ces trois dimensions s'ajoute l'attribution d'autres métadonnées, pour l'instant essentiellement la date de chaque document et sa localisation géographique. Toutes ces métadonnées permettent d'explorer le corpus sous de multiples angles.

L'exploration du corpus est interactive : le principe de ce module est de dépasser les inconvénients d'une classification fixe, en permettant à l'utilisateur de faire varier les modes de « visualisation » du corpus documentaire. Ainsi, la répartition des documents sur une ligne de temps donne à voir la chronologie de l'enquête, lorsque cette dimension est pertinente. Leur répartition sur une carte donne à voir la dimension géographique du processus de recherche, là aussi si c'est pertinent. Enfin la répartition des documents selon les trois niveaux du plan de classement permet de mieux appréhender la structure documentaire de l'enquête. L'outil que nous proposons va plus loin que cette simple exposition. Fonctionnellement, il est basé sur un moteur de recherche multicritères¹⁹ qui permet de filtrer dans le corpus, sur ces différents champs : géographique, temporel, et analytique. Ces filtres sont interdépendants : toute action effectuée sur un des filtres se répercute automatiquement sur les deux autres. Concrètement, les trois visualisations sont affichées simultanément à l'écran (elles sont empilées l'une sur l'autre). A titre d'exemple, si on filtre en sélectionnant une catégorie du plan de classement, par exemple les documents qui relèvent de la phase de « collecte », on va obtenir la répartition géographique et temporelle de ces documents sur les deux autres visualisations.

Une fois encore, cette exploration a été conçue dans le but de faciliter l'appropriation de l'enquête par le chercheur secondaire, de lui donner les moyens d'intégrer la composition du corpus documentaire que nous avons rassemblé sans préstructurer le chemin de ses découvertes – et ce dès lors qu'il aura pris connaissance, au préalable, de la façon dont le chercheur primaire lui-même se représente ce qu'a été la dynamique de réalisation de l'enquête. Mais tout cela est en amont de l'analyse, que le chercheur secondaire mènera comme il l'entendra, avec ses outils habituels, après avoir téléchargé les documents²⁰. La construction de la banque enQuêtes autour de ces deux modules – enquête sur l'enquête et site-enquêtes – visait d'abord et avant tout à tenter de limiter les effets de la décontextualisation des observations sur l'analyse. Qu'en est-il des autres risques – risque de normalisation et risque d'abus – que nous avons pointés précédemment ?

¹⁹ Ou moteur dit à facettes, lui-même fondé sur le système de l'*elastic list* : <http://stefaner.eu/projects/elastic-lists/>.

²⁰ Voire en travaillant à l'écran puisque nous testons dans le cadre du projet ANR réAnalyse, des outils de visualisation des données visant à accompagner une pré-analyse des matériaux de l'enquête. Nous prévoyons, à terme, d'intégrer ces outils au site *enQuêtes*, en utilisant pour ce faire les capacités accrues d'exploration des données offertes par le format TEI (*text encoding initiative*).

Des garde-fous pour se protéger de la normalisation et des abus

Pour lutter contre les risques de normalisation de la pratique d'enquête, nous veillerons pour commencer à diversifier les enquêtes traitées et mises à disposition dans la banque, non seulement du point de vue des objets et thématiques étudiés, mais aussi du point de vue des méthodes mises en œuvre. Dans un premier temps, *enQuêtes* sera focalisé sur les objets liés au politique, entendu très largement, dans une logique pluridisciplinaire. Ce choix s'explique par des raisons de cohérence scientifique, de capacité de traitement et de possibilité d'analyse comparée, et institutionnellement, par la mise en place du consortium archiPolis (cf. infra). A terme, on voudrait toutefois constituer des ensembles thématiques eux-mêmes diversifiés, qui correspondent à des domaines d'études dotés d'une certaine consistance : études européennes, sociologie du syndicalisme, sociologie du militantisme et des partis, sociologie de l'administration ou des élites, sociologie des institutions, sociologie des médias, etc. Nous prévoyons également une évolution vers des thèmes de sociologie générale comme la famille, l'éducation, etc. A l'intérieur de ces ensembles, nous nous efforcerons de représenter la diversité des courants et des approches, ce qui suppose de représenter au mieux la palette des chercheurs et des équipes de recherche qui produisent ces enquêtes.

Pour s'assurer de pouvoir atteindre cet objectif, nous avons mis en place une procédure de sélection collective des enquêtes. Le rôle du comité scientifique et technique de beQuali²¹ sera d'évaluer les enquêtes qui seront proposées au dépôt et mises à disposition via le site *enQuêtes*. Pour ce faire il s'agira d'établir collégialement une série de critères et de procédures d'évaluation transparents. Le CST devra donc non seulement se prononcer sur l'intérêt de mettre à disposition une enquête mais également, tant que nos moyens resteront aussi limités (cf. infra), sur un ordre de priorité. Afin de tenir cet objectif, nous avons voulu que ces les membres du CST reflètent la diversité des lignes que nous essayons de faire tenir dans ce projet : diversité des compétences scientifique, archivistiques et informatiques, diversité disciplinaire et diversité méthodologique et épistémologique.

En parallèle, nous avons mis en place des mesures destinées à protéger aussi bien les chercheurs producteurs que les témoins des enquêtes des risques d'abus. La consultation des enquêtes est délibérément restreinte à la communauté scientifique²² après signature d'une convention de réutilisation comportant un certain nombre d'obligations. Les propos confiés par les interviewés, exprimés et notés ou collectés sur le terrain l'ont été dans le cadre d'une relation de confiance établie avec un chercheur pour une diffusion dans une arène restreinte, l'arène scientifique, et pas dans l'espace public. En ce sens, on peut considérer que le dépôt en vue d'une mise à disposition entraîne une extension du contrat de confiance originellement conclu entre le témoin et le chercheur primaire vers d'autres chercheurs – autrement dit, plus largement « pour la science ». En ce sens, et bien que notre projet s'inscrive pleinement dans

²¹ D'un point de vue institutionnel, il s'agit du CST de l'instrument qualitatif de l'Equipex DIME-SHS, dont la composition est disponible à l'adresse suivante : <http://www.sciencespo.fr/dime-shs/content/comite-scientifique-et-technique-quali/>.

²² Nous entendons par là les chercheurs statutaires (du CNRS ou d'autres institutions de recherche publique), les enseignants-chercheurs, les ingénieurs du CNRS ou de l'éducation nationale, les post-doctorants et doctorants, ainsi que les étudiants de master recherche (sous la supervision de leur directeur de recherche).

le courant du partage des données, en grande affinité avec les archives ouvertes, nous sommes contraints de réserver la banque à un usage professionnel, en cohérence avec les efforts qui sont les nôtres pour reconnaître pleinement aux documents que nous archivons leur statut scientifique.

Des obligations de nature juridique, aux yeux desquelles les « données » collectées dans une enquête qualitative de sociologie ou de science politique sont sensibles, au sens de la loi informatique et libertés de 1978²³ ou de la loi sur la protection de la vie privée de 1970²⁴, nous empêchent également de les stocker et de les diffuser librement. En l'absence de consentements écrits, nous devons procéder à une anonymisation *ex post* des matériaux²⁵, limitée au sens où nous ne retirons que ce qui permettrait une identification directe des témoins²⁶. Il nous faut, tout en se conformant aux normes légales, préserver le potentiel de réutilisation de l'enquête en n'appauvrissant pas trop les matériaux, sociologiquement parlant²⁷. Dans certains cas de figure cependant, lorsque des enquêtes mobilisent le témoignage d'individus exerçant des fonctions uniques ou dotés d'une importante surface publique, l'anonymisation n'a pas de sens. Il faut alors forcément obtenir (si besoin *ex post*) le consentement écrit des témoins, sous peine de ne pouvoir archiver et donc diffuser leur témoignage.

Le caractère éminemment sensible de toutes ces opérations implique de sanctionner formellement cette extension du contrat de confiance entre le chercheur primaire et les témoins par une convention de réutilisation qui engage les réutilisateurs à se soumettre à certaines contraintes : respecter les témoins dans les analyses produites à partir des matériaux, ne pas chercher à lever l'anonymat pendant l'analyse et le protéger lors de la publication, ne pas rediffuser les matériaux à des tiers, etc. Au-delà de la protection des témoins, c'est la garantie même de la participation future des chercheurs à l'alimentation du catalogue d'enquêtes archivées et mises à disposition qui est en jeu. Cela implique de formaliser aussi le respect dû au chercheur déposant : le contrat de réutilisation engage à respecter un principe de « civilité scientifique » (de manière à éviter par exemple les règlements de compte) mais aussi à citer le chercheur primaire (ainsi que sa principe publication de référence) pour toute production scientifique opérée sur la base de la réutilisation de l'enquête. Ce faisant, on espère – c'est ce qui s'est d'ailleurs passé dans les autres pays qui ont déjà mis en place de genre de dispositif – produire une incitation positive à déposer et documenter ses enquêtes – ce type d'exposition pouvant être considéré comme une contrepartie légitime au partage des données.

²³ Loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978.

²⁴ Loi n° 70-643 du 17 juillet 1970 tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens.

²⁵ Elle est de plus réversible : dans les fichiers qui sont consultables les données à caractère personnel sont remplacées par un pseudonyme ou un hyperonyme. Les fichiers originaux transmis par les chercheurs, sont conservés à part de manière sécurisée.

²⁶ Concrètement il s'agit de marqueurs comme le nom, le prénom, la date de naissance, le lieu de naissance, la profession très précise, l'adresse précise, le numéro de téléphone, etc.

²⁷ Parallèlement nous travaillons à archiver les versions originales au CINES, afin de se conformer également à la législation sur les archives publiques.

Conclusion : comment mettre en œuvre ces idées dans le dédale du financement sur appels à projets

En conclusion, nous voudrions revenir brièvement sur l'histoire de ce projet, afin de donner à comprendre ses évolutions et les contraintes auxquelles il s'affronte, et finalement ses conditions de possibilités dans une période compliquée, où le développement des infrastructures de la recherche se fait beaucoup plus vite que les moyens pérennes qui leur sont alloués, poussées qu'elles sont par des évolutions technologiques qui transforment profondément nos métiers.

Historiquement, le projet a été monté à rebours, pourrait-on dire, pour des raisons purement contingentes liées aux opportunités de financement. En complément au soutien que Sciences Po a apporté au projet dès l'origine²⁸, nous avons bénéficié à partir de 2010 d'un budget de l'ANR, qui a financé le projet réAnalyse, déjà évoqué, dans le cadre du programme blanc. Ce financement a permis de poser certaines bases du projet, et notamment d'élaborer les contours du prototype de site web de mise à disposition, avec l'aide du medialab de Sciences Po, et de rassembler une première équipe intéressée à ces questions. Le financement de l'Equipex DIME-SHS²⁹ à partir de 2011 a ensuite permis d'inscrire le développement du projet dans le moyen terme (9 ans), et de consolider temporairement l'équipe opérationnelle, qui reste encore restreinte comparativement aux dispositifs équivalents à l'étranger. Enfin, nous avons saisi l'opportunité offerte par le financement d'opérations de montage de consortiums (d'une durée de 4 ans renouvelables) par l'ex-infrastructure de recherche CORPUS pour faire labelliser notre propre consortium, archiPolis³⁰.

Ce dernier financement a permis de boucler la boucle et de prendre en charge l'ensemble de la chaîne : inventaire / collecte / numérisation / traitement / documentation / mise à disposition / conservation pérenne / réanalyse. Mais, outre le sous-financement évident et l'absence d'assurance quant à la pérennisation du dispositif que nous aurons créé, ce type de montage sous forme de réseaux est très complexe à gérer, de par la superposition de structures de nature différente, dont le périmètre est variable malgré l'existence d'un noyau dur (autour de l'équipe permanente de beQuali au CDSP), dont les stratégies et les contraintes peuvent ne pas coïncider, et dont les financements se chevauchent sur des temporalités décalées. Nous tentons là aussi de neutraliser le plus possible ces inconvénients en nous appuyant chaque fois que c'est possible sur les ressources des laboratoires et des universités partenaires, et

²⁸ Pour être complet, les premières réflexions collectives remontent à 2007, à l'occasion de séminaires organisés à Sciences Po, entre le CEVIPOF et le CDSP. Un premier financement très limité est venu en 2009 de l'ex-TGIR ADONIS pour réaliser une étude de faisabilité ; il a été relayé entre fin 2009 par un financement *ad hoc* de la direction scientifique de Sciences Po, qui a permis de compléter cette réflexion préalable et d'engager les premiers tests empiriques.

²⁹ <http://www.sciencespo.fr/dime-shs/>.

³⁰ La mission de ce consortium visant les « archives des sciences sociales du politique » est de fédérer des laboratoires de sociologie et de science politiques et de financer des opérations d'inventaire, de collecte, de numérisation et de préservation de matériaux d'enquêtes réalisées dans ces disciplines et ces laboratoires depuis les années 1960 environ, et dont il reste suffisamment de données pour l'archivage. <http://bequali.fr/archipolis/>.

notamment leurs personnels permanents : ingénieurs, documentalistes et personnels des bibliothèques³¹. En parallèle, nous entretenons des relations étroites avec les archivistes du monde de la recherche, afin de mutualiser nos expériences et nos expertises.

A l'avenir, beQuali devra trouver la place qui lui convient dans un paysage qui a vu récemment se multiplier les (très grandes) infrastructures de recherche³². A un niveau plus local, il nous faut éviter la concurrence stérile, quand les ressources sont si rares, et transférer aux mieux les expériences et les compétences acquises, dans le cadre d'échanges avec d'autres initiatives proches. Mais pour le moment, nous recherchons surtout de quoi augmenter nos ressources. Le développement d'un dispositif d'auto-archivage (ou entrepôt de données si on veut rester fidèle à la terminologie anglophone de *repository*) doté de fonctionnalités basiques et d'une interface plus simple que l'actuel site web *enQuêtes*, devrait nous aider, à l'instar de ce que le *Dataverse network* a fait au *Murray research archive* (cf. supra), à démultiplier nos capacités de traitement des enquêtes. D'abord créé pour faciliter le partage des données d'enquêtes quantitatives, ce type d'outil est de plus en plus utilisé pour stocker voire mettre à disposition les données d'enquêtes qualitatives. Ici aussi nous entendons ne pas nous contenter de copier les exemples étrangers : nous voulons enrichir notre système d'une fonction de préclassement des documents et surtout d'un module simplifié d'enquête sur l'enquête, réalisable en ligne par le chercheur déposant directement. L'intérêt est d'inciter les chercheurs à contextualiser le mieux possible leurs enquêtes, dès ce premier dépôt, en conservant la « documentation » minimale nécessaire et en notant le plus possible d'informations relatives à la façon dont s'est déroulé le processus de recherche. L'enrichissant supplémentaire apporté par l'équipe de beQuali pour la mise à disposition via le site *enQuêtes* pourra être mis en œuvre plus facilement et plus rapidement dès que des demandes de réanalyse seront exprimées. En attendant, l'ensemble de documents sur lesquels porte l'analyse sera disponible dès la publication des résultats d'une enquête, conformément aux objectifs scientifiques affichés à l'entrée de ce texte.

Nous savons que la route sera longue, qui mènera, en France, des idées présentées dans ce texte et du prototype *enQuêtes* que nous avons développé au partage généralisé des données qualitatives en sciences sociales. Quelles qu'en soient les difficultés, nous sommes profondément convaincus qu'il serait vain pour nos disciplines de tenter d'éviter la révolution numérique. Au contraire : construisons les outils qui permettront d'en domestiquer les effets afin que les transformations radicales dont nous commençons seulement à prendre conscience soient réellement mises au service de la science et de ceux qui la pratiquent.

³¹ De fait, nous nous inscrivons dans le mouvement du *data library*, qui consiste à rapprocher l'accès aux publications scientifiques de l'accès aux données d'enquête. Pour ce faire, nous sommes d'ores et déjà engagés dans un projet de collaboration avec la bibliothèque de Sciences Po pour le prochain contrat quinquennal.

³² Au niveau de la France il s'agit notamment de HUMA-NUM, résultant de la fusion récente de ADONIS et de CORPUS IR, ou encore de PROGEDO, qui intègre le réseau Quételet et donc le CDSP ; au niveau européen il s'agit du CESSDA ou encore de DARIAH.

Références :

- Bertaux, Daniel. 2010. *Le récit de vie*. 128. Paris: Colin.
- Bishop, Libby. 2006. « A Proposal for Archiving Context for Secondary Analysis ». *Methodological Innovation Online* 1 (2): 10-20. doi:10.4256/mio.2006.0008.
- . 2007. « A Reflexive Account of Reusing Qualitative Data: Beyond Primary/secondary Dualism ». *Sociological Research Online* 12 (3). doi:10.5153/sro.1553. <http://www.socresonline.org.uk/12/3/2.html>.
- . 2009. « Ethical sharing and reuse of qualitative data ». *Australian Journal of Social Issues* 44 (3): 255–272.
- Both, Anne. 2010. « Un travail de fonds pour l'éternité: anthropologie comparée des pratiques archivistiques : enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques ». Direction générale des patrimoines, Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique: Ministère de la Culture et de la communication.
- Both, Anne, et Guillaume Garcia. 2012. « « Le chercheur, l'archiviste et le webmaster : la polyphonie patrimoniale ? » ». In Paris.
- Braibant, Guy. 1996. *Les archives en France: rapport au Premier ministre*. La Documentation française.
- Burawoy, Michael. 2003. « Revisits: an outline of a theory of reflexive ethnography ». *American sociological review*: 645–679.
- Chapoulie, Jean-Michel. 2005. « Un cadre d'analyse pour l'histoire des sciences sociales ». *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* 13 (2): 99. doi:10.3917/rhsh.013.0099.
- Cornu, Marie. 2003. « Droit des biens culturels et des archives ».
- Corti, Louise. 2000. « Progress and problems of preserving and providing access to qualitative data for social research—The international picture of an emerging culture ». In *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*. Vol. 1. <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/viewArticle/1019>.
- . 2012. « Recent developments in archiving social research ». *International Journal of Social Research Methodology* 15 (4) (juillet): 281-290. doi:10.1080/13645579.2012.688310.
- Corti, Louise, et Gill Backhouse. 2005. « Acquiring qualitative data for secondary analysis ». In *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*. Vol. 6. <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/viewArticle/459>.
- Corti, Louise, et Libby Bishop. 2005. « Strategies in teaching secondary analysis of qualitative data ». In *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*. Vol. 6. <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/viewArticle/509>.
- Corti, Louise, Andreas Witzel, et Libby Bishop. 2005. « On the Potentials and Problems of Secondary Analysis. An Introduction to the FQS Special Issue on Secondary Analysis of Qualitative Data ». *FORUM: QUALITATIVE SOCIAL RESEARCH* 6 (1) (janvier).
- Cribier, Françoise, et Elise Feller. 2003. *Projet de conservation des données qualitatives des sciences sociales recueillies en France auprès de la « société civile »*. CNRS-EHESS, LASMAS, UMR. <http://www.cmh.greco.ens.fr/rapport/Rapdonneesqualita.pdf>.
- Duchesne, Sophie. 2009. « Développement de l'analyse secondaire et des méthodes d'analyse qualitative : une chance à saisir ». In .
- Garcia, Guillaume, et Sophie Duchesne. 2009. « Etude sur la mise en place d'une banque de données qualitatives ». Intermédiaire. CNRS/TGE Adonis et Sciences Po/Medialab. <http://quali.dime-shs.sciences-po.fr/quali2/static/docs/etude-mise-en-place-banque-de-donnees-qualitatives.pdf>.
- Heaton, Janet. 2004. *Reworking qualitative data*. London ; Thousand Oaks, Calif: SAGE.

- King, G. 2007. « An Introduction to the Dataverse Network as an Infrastructure for Data Sharing ». *Sociological Methods & Research* 36 (2) (novembre 1): 173-199. doi:10.1177/0049124107306660.
- King, Gary. 2013. « Restructuring the Social Sciences: Reflections from Harvard's Institute for Quantitative Social Science ». *PS: Political Science and Politics* in press July 2013.
- Kuula, Arja. 2010. « Methodological and Ethical Dilemmas of Archiving Qualitative Data ». *IASSIST Quarterly*.
- Laferté, Gilles. 2006. « Des archives d'enquêtes ethnographiques pour quoi faire? Les conditions d'une revisite ». *Genèses* (2): 25-45.
- Masson, Philippe. 2001. « La fabrication des "Héritiers" ». *Revue française de sociologie*: 477-507. ——. 2008. *Faire de la sociologie: les grandes enquêtes françaises depuis 1945*. Paris: La Découverte.
- Moravcsik, Andrew. 2010. « Active Citation: A Precondition for Replicable Qualitative Research ». *PS: Political Science & Politics* 43 (01) (janvier): 29-35.
- Muller, Bertrand. 2012. « ARCHIVER LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES. Informations, positions de problèmes et propositions ».
- Pasquali, Paul. 2012. « Deux sociologues en banlieue ». *Genèses* (2): 113-135.
- Ragin, Charles C, et Howard S Becker. 1992. *What Is a Case?: Exploring the Foundations of Social Inquiry*. Cambridge [England]; New York: Cambridge University Press.
- Ragin, Charles C. 1996. « Comparaison, analyse qualitative et formalisation ». *Revue Internationale de Politique Comparée* 3 (2): 383-403.
- Savage, Mike. 2011. *Identities and Social Change: the politics of method*.
- Silberman, Roxane. 1999. « Les sciences sociales et leurs données ». Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.
- Valles, Miguel S., Louise Corti, Maria Tamboukou, et Alejandro Baer. 2011. « Qualitative Archives and Biographical Research Methods. An Introduction to the FQS Special Issue ». In *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*. Vol. 12. <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1755>.